

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01  
HEBBIL

## **ANNONCE GROUPE MISA**

### **LE MINISTRE LUC BLANCHETTE ANNONCE L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 869 500 \$ AU GROUPE MISA**

**Québec, le 11 avril 2016** – Le ministre délégué aux Mines et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec, M. Luc Blanchette, et la vice-première ministre, ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional et ministre responsable de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Lise Thériault, annoncent l'attribution d'une aide financière du gouvernement du Québec pour deux projets pilotés par le Groupe MISA, le créneau d'excellence du secteur minier, issu de la démarche ACCORD. L'aide financière totale s'élève à 869 500 \$.

« Les deux projets proposés par le Groupe MISA font partie des actions prévues dans la Vision stratégique du développement minier au Québec dévoilée le 15 mars dernier. Ces actions s'inscrivent dans la volonté de promouvoir l'amélioration continue des processus de l'ensemble de la filière minière et de développer des sources d'énergies renouvelables dans les opérations minières », a souligné le ministre Blanchette.

#### **En mode amélioration continue**

Un premier projet permettra de mettre en place une filière d'experts MISA en amélioration continue, en étroite collaboration avec le Mouvement québécois de la qualité, le Réseau Performance MINE en amélioration continue, et de produire une cartographie de la chaîne de valeur du processus minier. Le Groupe MISA procédera également à la réalisation de projets-pilotes d'amélioration continue avec des entreprises de la filière minière. Le projet, dont les résultats bénéficieront à l'ensemble des entreprises de la filière minière québécoise, vise le développement d'un pôle en matière d'amélioration continue dans le secteur minier qui aura le potentiel de rayonner à l'échelle mondiale. L'initiative est soutenue financièrement par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et Emploi-Québec.

« L'adaptation des techniques de gestion associées à l'amélioration continue est une approche dynamique et proactive visant à augmenter la performance des opérations minières. Le projet « En mode amélioration continue » s'appuie sur une démarche collaborative en vue de partager les meilleures pratiques, de développer les compétences et de faire progresser les solutions offrant les meilleurs potentiels », selon Marc Lafontaine, président du conseil d'administration du Groupe MISA.

#### **Gestion agile de l'énergie**

Un deuxième projet appuiera les entreprises minières ainsi que leurs fournisseurs et équipementiers dans l'efficacité et la gestion de leurs différentes sources d'énergie.

Le projet comprend des démarches d'accompagnement et un volet de formation en efficacité énergétique, la recension et la caractérisation des technologies émergentes en énergie renouvelable et la réalisation d'études de pré faisabilité de transfert technologique en énergie renouvelable. L'initiative est également soutenue financièrement par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

« Le projet « Gestion agile de l'énergie » permettra d'acquérir de nouvelles options d'approvisionnement énergétique pour l'industrie minière. Les besoins énergétiques de notre industrie représentent une formidable occasion pour les sources d'énergies renouvelables. Cette initiative propose le suivi et l'étude du potentiel d'application de dix technologies associées aux énergies renouvelables dans l'industrie minière. Ces technologies aujourd'hui au banc d'essai seront peut-être des solutions de demain », selon Marc Lafontaine, président du conseil d'administration du Groupe MISA.

« Le secteur minier est un important vecteur de croissance économique pour le Québec. Par ses actions innovatrices, le Groupe MISA permet à l'industrie minière de l'Abitibi-Témiscamingue de rayonner à l'échelle mondiale, tout en contribuant à sa vitalité et à sa pérennité. L'organisme assume en effet, depuis 2005, les responsabilités d'un créneau d'excellence qui s'appuie sur les forces régionales pour mettre en place une vision commune de croissance et une stratégie de mise en valeur à long terme du secteur minier », a fait savoir la ministre Lise Thériault.

« Grâce à des initiatives comme celles mises de l'avant par MISA, le Québec disposera de meilleurs outils pour adopter un nouveau modèle de développement minier qui profitera à tous les Québécois », a conclu Luc Blanchette.

### **Créneau d'excellence Groupe MISA**

Groupe MISA est un réseau d'experts en innovation minière créé en 2005. Il a pour mission l'amélioration d'équipements et de services innovateurs dans le but d'assurer le développement durable et responsable de l'industrie minière et de contribuer à sa vitalité et à sa pérennité. Depuis ses débuts, l'organisme assume les responsabilités du créneau d'excellence du secteur minier situé en Abitibi-Témiscamingue. Ce créneau d'excellence est issu de la démarche ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement), une stratégie gouvernementale de développement économique régional.

Pour obtenir plus d'information concernant le créneau d'excellence du Groupe MISA, visitez le [www.economie.gouv.qc.ca](http://www.economie.gouv.qc.ca).

#### **Source :**

Gabrielle Fallu  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre délégué aux Mines  
Ministre responsable de la région de  
l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du

Nord-du-Québec  
Tél. : 418 643-7295